

ASSOCIATION numéro : 059 / / / / / / / /

Titre :

Ville :

Sport(s) :

Licences homologuées à retourner à : M^{me} M^{lle} M. :

Adresse :

Code postal : / / / / / / / / ville :

Mail : @

Tél. travail : / / / / / / / / / /

Fax : / / / / / / / / / /

Tél. Domicile : / / / / / / / / / /

Tél. portable : / / / / / / / / / /



COMMANDE DE LICENCE AVEC GARANTIES DE BASE : RESPONSABILITE CIVILE ET INDIVIDUELLE ACCIDENT

Des garanties individuelles CIP option 1, 2, ou 3 pour les licenciés peuvent être souscrites auprès de l'APAC (n° vert : 0 800 200 375)



LICENCES CYCLOTOURISME, CYCLOSPORT et autres activités cyclistes - R5

Pour les activités R1 - R2 - R3 - R6 auto - R6 moto : utiliser les bordereaux spécifiques

Les licences Dirigeant, Officiel ne permettent aucune pratique, loisir ou compétition

Cochez la case ci-contre si vous avez demandé vos licences par l'intermédiaire du web Affiligue



Si vous souhaitez recevoir des

bulletins d'inscription pour de nouveaux adhérents,

indiquez le nombre ci-dessous :

ADULTES

né(e)s en 2001 et avant

NON PRATIQUANT DIRIGEANT x 25,10 € = €

NON PRATIQUANT OFFICIEL x 26,10 € = €

R5 : Cyclotourisme-VTT Rando loisirs x 52 € = €

R5 : Vélo trial-Bike trial x 84 € = €

R5 : CycloSPORT-VTT compétition-Bicross-Dirt-Bike & run x 98 € = €

R5 : Epreuves combinées (avec activités cyclistes ou VTT)-Raid multiactivités x 98 € = €

JEUNES

né(e)s en 2002-2003-2004-2005-2006-2007

R5 : Cyclotourisme-VTT Rando loisirs x 41 € = €

R5 : Vélo trial-Bike trial-Kid bike x 60 € = €

R5 : CycloSPORT-VTT compétition-Bicross-Dirt-Bike & run x 60 € = €

R5 : Epreuves combinées (avec activités cyclistes ou VTT)-Raid multiactivités x 60 € = €

ENFANTS

né(e)s en 2008 et après

R5 : Cyclotourisme-VTT Rando loisirs x 39 € = €

R5 : Vélo trial-Bike trial-Kid bike x 58 € = €

R5 : CycloSPORT-VTT compétition-Bicross-Dirt-Bike & run x 58 € = €

R5 : Epreuves combinées (avec activités cyclistes ou VTT)-Raid multiactivités x 58 € = €

MONTANT TOTAL : €

DEDUCTION AVOIR SUR LICENCES (joindre impérativement l'original de l'avoir) : - €

CI-DESSOUS CHEQUE LIBELLE UFOLEP D'UN MONTANT DE : = €

le : 201 Signature :

CHEQUE DE REGLEMENT A AGRAFER DANS L'ESPACE CI-DESSOUS : SEUL UN CHEQUE D'ASSOCIATION EST ACCEPTE (pas de chèque d'individu)

N'ENVOYEZ PAS DE DOSSIER INCOMPLET

Les licences pour lesquelles manquent des éléments ne pourront être traitées :

Signature de l'adhérent sur le bulletin individuel d'inscription

Date du Certificat médical

Date de naissance

Erreur dans le montant du chèque, etc ...

ATTENTION

La licence n'étant pas homologuée, l'adhérent concerné n'est pas assuré.

La date d'homologation sera celle de la réception des éléments manquants.

LA DATE D'HOMOLOGATION, DONC LA DATE D'ASSURANCE,

EST LA DATE DE RECEPTION DU DOSSIER A LA DELEGATION DEPARTEMENTALE

A CONDITION QUE CE DOSSIER SOIT COMPLET

Les dossiers sont traités par ordre d'arrivée : N'OUBLIEZ PAS DE TENIR COMPTE DES DELAIS DE QUALIFICATION :

8 jours au moins avant la 1^{ère} phase qualificative départementale ou régionale

30 jours pour les épreuves nationales sans phase qualificative et pour les finales des sports collectifs

MUTATIONS : si vous accueillez un adhérent licencié dans un autre club en 2017-2018,

assurez-vous qu'il ait bien satisfait aux formalités de démission envers l'Ufolep et l'ancien club :

imprimé officiel en deux exemplaires à retirer à la Délégation Départementale

envoi d'un exemplaire en recommandé au Président du club quitté, un exemplaire en courrier simple à l'UFOLEP